

Majo Hansotte

Les intelligences citoyennes

Comment se prend et s'invente la parole collective

2^{ème} édition 2008

Editions, de boeck – 2005

L'auteur : docteur en philosophie et lettres, elle est l'auteur d'une thèse sur l'espace public contemporain. Elle a en charge la formation d'acteurs engagés, en Belgique et en France, dans les mouvements sociaux et associatifs, dans le développement culturel et territorial, dans l'éducation populaire et scolaire. Elle est également chargée, par la Communauté française de Belgique, d'une mission portant sur la participation citoyenne en Wallonie et à Bruxelles en lien avec l'Europe et la francophonie.

La quatrième de couverture

La parole est à la société civile. Les injustices ou difficultés du monde amènent les citoyens de partout à s'organiser pour construire une intelligence collective. A quelles conditions peuvent-ils être compétents et légitimes face à la complexité contemporaine ? Dans la vie quotidienne, à travers nos émotions et nos questions, comment favoriser le débat collectif ? Comment faire vivre un espace public local et mondial ?

L'urgence est à l'éducation. Malgré les mobilisations collectives, les références démocratiques deviennent très fragiles dans nos sociétés médiatiques et marchandes. L'ouvrage propose donc des repères à ceux qui ont en charge la formation ou l'éducation, à ceux qui s'engagent dans l'action politique, sociale ou culturelle ou qui s'investissent dans les exigences du développement collectif et durable.

Propos de l'ouvrage

Introduction

Ces dernières années, les modalités de citoyenneté active (collectifs de citoyens, mouvements politiques et sociaux, budget participatif, forums sociaux, ...) se sont enrichies à travers une créativité sans cesse en mouvement. De la santé au logement, de l'éducation à la culture, de la mobilité à l'environnement, ... tous les paramètres de l'humain sont devenus susceptibles d'engagement et d'affrontements, complexifiant considérablement pour chacun de nous l'implication dans la vie collective.

Au cœur de nos vieilles démocraties, les acquis fondamentaux sont malmenés : préoccupations consuméristes de nombreux citoyens se détournant de l'engagement commun

ou pressions intégristes poussant de nombreux jeunes socialement fragilisés à refuser les principes démocratiques.

Le propre des régimes démocratiques est de mettre les pratiques ou les choix collectifs à l'épreuve de principes tiers que nous nommons liberté, égalité, justice. Ses fondements politiques, éthiques et culturels sont à transmettre aux générations montantes. Aujourd'hui cette transmission est affaiblie par une lassitude et un abandon collectif. Y croit-on encore ? Ce défaut de sens nous fragilise face aux intégrismes. On pourrait voir dans les attentats ou les violences urbaines l'effet de ces valeurs sans cesse proclamées et non respectées dans les pratiques réelles. Remettre les pratiques en rapport avec les fondements normatifs, politiques et éthiques des démocraties est une exigence que l'éducation populaire ou scolaire doit assumer de toute urgence.

La citoyenneté à force d'être évoquée de façon incantatoire a fini par se vider de contenu propre. On la confond avec 'bonne intégration' ou 'apprentissage de la socialisation'. De même pour 'société civile', 'espace public', 'gouvernance', des termes à clarifier et à relier à des pratiques réelles.

Les démocraties actuelles sont en cour de mutations structurelles. La citoyenneté active implique que les citoyens puissent énoncer et négocier ce qui leur paraît souhaitable pour l'avenir. La capacité des citoyens d'anticiper l'avenir, d'imaginer des pistes nouvelles de développement est devenue indispensable à la dynamique d'un territoire ainsi qu'à l'universalisation d'une vie bonne et juste.

Nos traditions politiques nous ont habitués à abandonner les choix d'avenir à nos mandataires publics sous le contrôle des partis politiques et de quelques grandes organisations patronales, syndicales ou sociales. Ce modèle est aujourd'hui insuffisant à l'heure où le local et le global, le particulier et l'universel ont à s'articuler dans une recherche plus exigeante et complexe qu'auparavant de l'intérêt général. C'est donc vers l'ouverture à différentes modalités de l'engagement politique et vers une recomposition de la négociation collective qu'il nous faut aller, impliquant de repenser autrement la citoyenneté que dans les termes d'une appartenance à un Etat-Nation.

Le clivage entre citoyenneté active (droit de suffrage) et la citoyenneté passive (droits fondamentaux) est contesté au nom d'une exigence de participation des citoyens au devenir collectif. La démocratie représentative ne trouve sa légitimité qu'en s'appuyant sur une participation constante de citoyens qui proposent, refusent, suggèrent, dénoncent ... avec comme visée la recherche de l'intérêt général.

Il s'agit de défendre une démocratie à la fois représentative et délibérative. Rendre aux mandataires sociaux et politiques leur dignité et leur pouvoir, c'est ne pas les laisser seuls face aux experts ou au Marché. A ceux que nous avons délégués aux commandes des Etats appartient la délibération, la critique, le témoignage, l'opposition ou l'interpellation, la proposition argumentée, la prescription politique.

Il est dès lors important que le citoyen soit renforcé dans sa capacité de comprendre comment il est appelé à développer son rôle d'acteur. Son intervention collective nécessite une instance propre, un espace public local et mondial, pour garantir le débat et la confrontation, en

imposant la recherche de l'intérêt général. Société civile et espace public sont donc dans un rapport de complémentarité.

Cette recherche consiste à approfondir les conditions pratiques de l'espace public contemporain, où les citoyens soient auteurs d'opinions argumentées et acteurs d'intervention et d'initiatives participant à l'agenda politique. Les capacités de parole et d'action des citoyens sont à promouvoir. Il reste à identifier selon quelles méthodes et à travers quels processus. De plus en plus les Etats et les institutions internationales trouvent en face d'eux une société civile s'organisant selon des modalités multiples.

La légitimité d'une société civile locale repose sur son pouvoir conflictuel, sur sa capacité d'incarner un foyer inmaîtrisable de sens résistant aux pouvoirs arbitraires. Le défi est triple. Comment la société civile peut-elle avoir prise sur elle-même et ne pas demeurer éclatée en ses multiples manifestations ? Comment peut-elle en même temps rester autonome ? Quelle peut-être sa légitimité ?

L'espace public, inexistant pour la psychologie ou la sociologie, disciplines centrées sur l'individu ou les déterminants sociaux, est une question fondamentale pour la philosophie politique. Mais dans la mesure où se trouve impliqué l'engagement des acteurs sociaux, il concerne aussi la sociologie. Et, en tant qu'aventure de la parole, l'espace public mobilise aussi la linguistique et la philosophie du langage.

Le défi de l'ouvrage est d'oser interroger les penseurs qui peuvent nous éclairer sur les dimensions anthropologiques et les spécificités des régimes démocratiques, et oser transformer ces apports en outils méthodologiques pour éclairer chaque citoyen et favoriser le développement des intelligences citoyennes. L'enjeu est de rendre visible les démarches collectives pour mieux garantir leur plein usage.

PARTIE 1 – Chapitre 1 « L'énonciation et son sujet, le citoyen »

1/ La citoyenneté : limites d'un statut (p.16)

Le désenchantement démocratique est un sentiment partagé. « Tout pouvoir émane du peuple ». Cette référence est en crise. Comment le « peuple » peut-il vouloir ? Pour des questions pratiques de dimension des Etats et de complexité des affaires s'est imposée un peu partout la notion de démocratie représentative, où les dirigeants sont mandataires. Dans la pratique les choix opérés par le peuple s'exercent sous contrainte (règles juridiques, procédure de vote, influence du débat électoral, stratégie d'alliance, ...). La marge de décisions se trouve donc limitée. On notera l'écart très important qui existe entre le discours et la mise en œuvre. Les conséquences possibles sont soit la professionnalisation du rôle de représentant, soit la prise de parole du peuple en dehors des formes institutionnelles.

La volonté du peuple est un mécanisme de consécration symbolique, qui consiste à transformer en volonté générale des préférences individuelles agrégées. Ce qui est en crise, c'est le modèle subjectif du « peuple » de Rousseau. Cette souveraineté est partagée entre différentes instances et diluée dans le corps social. Ce concept pensé par Rousseau signifie un moi, un corps moral uni par la volonté générale, une identité autonome. C'est sur cette

référence qu'on a été élaborées les théories des démocraties modernes et l'idée d'autonomie chez celles-ci. Or, cette puissance populaire ne peut être ramassée dans l'idée d'une volonté car il s'agit plutôt d'un flot de communications, avec des variations et des orientations diverses concourant à former l'opinion et la volonté politique.

Si le peuple est en crise qu'en est-il de ses acteurs, les citoyens ?

Etymologiquement, le citoyen « civis » se relie à la « civitas ». Par « Cité » s'entend une collectivité politique, et la citoyenneté signifie que les individus qui en sont membres disposent en droit collectivement de la souveraineté dont ils exercent périodiquement les prérogatives ou délèguent les fonctions à des magistrats. L'appartenance à la Cité présuppose une égalité de principe qui peut se vider de toute souveraineté lorsque l'Etat monopolise la décision politique. L'extension des fonctions de l'Etat moderne et son intervention dans le champ du social déplace et complique le contrôle de son fonctionnement par la société civile. Se recréent en permanence des inégalités entre groupes sociaux.

Balibar (philosophe) se demande si historiquement toute citoyenneté n'est pas liée à un principe d'exclusion et à un droit réservé. Comme la communauté politique n'existe pas sans Etat, la citoyenneté est un statut. Et ce statut se combine à l'exclusion, à voir les limitations de droits civiques de certains groupes sociaux, comme par exemple le droit de grève des fonctionnaires et des militaires.

2/ les citoyens, source du droit (p.18)

La citoyenneté comme pratique politique. Le terme « politique » peut être entendu selon deux significations différentes. On peut d'abord se référer à l'activité des gouvernants au sens large, ceux qui conduisent les hommes, même s'ils ne sont pas au pouvoir directement. C'est la politique-gestion qui renvoie à des fonctions spécialisées et à une expertise, relatif à l'administration d'une Cité.

La politique, une pratique horizontale.

On peut aussi et surtout entendre « politique » non plus au sens d'une activité gestionnaire, mais bien comme une praxis horizontale dont les acteurs sont les gouvernés. Cette praxis désigne des rapports entre des hommes qui s'expriment par la seule médiation de la parole, au contraire des activités de production où les rapports entre les hommes ne s'élaborent qu'à travers la médiation des objets et de leur fabrication. A l'inverse, la politique comme praxis, comme activités horizontale d'affrontements, de débats, de formulations d'exigences s'inscrit dans des réseaux multiples, à travers la création ou recréation de liens, autour des questions suivantes : que voulons-nous ou que refusons-nous ici et maintenant, pour nous et pour d'autres ? Quelles sont nos ressources ? Que faire ?

Dans ce sens démocratie s'entend par une forme de société politique caractérisée par deux fondamentaux : un mode de parler et d'agir spécifique doté d'une rationalité et une forme de relation intersubjective agencée autour de ce mode d'agir, une communauté politique autonome d'individus égaux, capables à la fois de gouverner et d'être gouvernés.

Une homologie est relevée entre mettre en forme et formation, entre forme de société politique et formation des individus.

La distinction entre deux notions de démocratie est importante. Elle implique qu'une société dont le régime n'a rien de démocratique (dictature) peut contenir en elle les résistances et affrontements de la démocratie, alors qu'inversement une société peut voir la démocratie vive disparaître et se réduire à un rituel dépourvu de signification, sans qu'il y ait rupture de continuité au niveau constitutionnel et institutionnel.

Aristote définit dans son « Politique I » le caractère politique de l'animal humain et le fondement de la Cité. Ainsi, l'homme en plus du cri animal exprimant peine ou plaisir est doté d'un langage articulé susceptible d'énoncer en plus le juste et l'injuste. Fait propre d'humanisation. Comment s'opère le passage de la plainte individuelle à l'exigence collective ? Comment se forment les rapports entre émotion et affirmation politique ? Comment la peine ou la joie de l'homme-animal se concilient-elles avec la raison du citoyen ?

L'acte d'énoncer ses droits est fondateur. La loi porte la marque du conflit des intérêts et les citoyens ont l'exigence de maintenir le débat ouvert sur le juste et l'injuste. Pour que cette responsabilité collective de dire puisse être effective, s'impose entre les citoyens et leurs représentants, la médiation d'un espace public démocratique. Un espace de vie politique libre, autonome où le premier défi est d'obliger l'Etat à respecter ses fonctions et le second de maintenir l'exigence de justice et d'égalité, à travers l'exercice d'une parole agissante. C'est le pouvoir de la parole qui est promu et non un gouvernement particulier. La démocratie ramène le droit à une énonciation humaine. Celle de la capacité d'énonciation du citoyen (ex. le conte d'Anderson, les habits neuf de l'empereur).

L'enjeu est de voir émerger une société civile citoyenne. L'énonciation fonde l'espace public. La notion d'énonciation est formalisée par le linguiste Benveniste. Qui énonce ?

3/ Le citoyen, un être fracturé (P.23)

Les citoyens sont sujets de leur destin collectif et non pas objet d'une volonté supérieure. Les philosophes du 18^{ème} siècle ont inventé une nouvelle dimension d'engagement politique en faveur de l'intérêt général. Ils l'appellent « l'espace public » en fidélité à l'Agora grecque tout en sachant déjà qu'une démocratie directe n'est plus possible.

Kant interroge la validité de l'énonciation humaine. Comment se forme cette capacité d'énonciation ? Parce que nous sommes des êtres incomplets, les opinions circulent entre elles et se forment réciproquement. Au-delà, nous sommes marqués dès notre naissance par l'impératif de vivre ensemble.

Ce concept d'espace public comme dialogue est un principe régulateur permettant de juger la réalité présente. L'exigence du dialogue s'enracine dans la conception morale selon laquelle l'autre homme n'est pas un objet, un moyen, mais toujours une fin en soi.

Pour d'autres la parole ne peut que témoigner d'un écart de l'être à lui-même, et non pas d'une présence à soi.

Les exigences de Kant reposent sur la qualité des procédures et des méthodes avec lesquelles ceux-ci débattent et réfléchissent ensemble.

L'espace public chez Arendt (1972), exige des citoyens une mentalité élargie. Il s'agit de se mettre à la place des autres et traduit la capacité d'un jugement désintéressé qui cherche à préserver la pluralité et l'individualité. Pour Arendt (1983) l'espace public est un espace où l'on se montre, dans lequel les individus parlent et agissent ensemble. Par l'action les hommes habitent et créent un monde commun. Les hommes sont fondamentalement communicatifs. Comment interpréter les exigences du vivre ensemble ?

Se donner sa propre loi (P.27). L'exigence du vivre ensemble revient à la conquête collective de l'autonomie citoyenne. Au sens premier, « autonomie » signifie « se donner sa propre loi ». En philosophie politique l'autonomie renvoie à une maturité collective, à travers l'exercice responsable de la souveraineté populaire (gouverner et être gouverner). L'autonomie implique l'accès à un pouvoir, celui d'exercer ses droits politiques, économiques, culturels et sociaux. L'autonomie implique ensuite l'accès à un savoir responsable, celui de savoir exercer ces pouvoirs. Ce volet nécessite la formation des citoyens et des procédures rigoureuses de débat. L'autonomie n'est pas identifiable à l'indépendance personnelle ou financière. Elle renvoie à des processus collectifs de droits et de devoirs. L'autonomie, à la différence de l'indépendance ou de l'individualisme est une démarche collective où les interactions subjectives entre les citoyens sont essentielles. Ce libre exercice de la parole implique des perspectives d'expression, d'initiatives et de projets. L'espace public est une dimension de la vie collective qui incarne la capacité des citoyens à s'auto-organiser. L'autonomie consiste à se donner sa propre loi et à faire « comme si » cette maxime subjective était une règle objective. La spécificité de l'espace public démocratique est qu'il s'auto-institue, qu'il est un processus infini qui se réinstitue en permanence.

Renoncer à une pensée colonisatrice (P.28). La pensée philosophique classique accorde une trop grande foi dans la conscience. Elle est présentée comme le pilotage mental du « Je » maître de lui et triomphant du monde, contrôlant ses actes et ses pulsions. C'est une vision qui envisage la pensée comme une puissance s'exerçant sur le monde.

Le monde devient un instrument que ma pensée manipule. Le « Je » maître du monde se renforce dans un « Nous » rationaliste ou dominateur pour qui la science et la technique sont au service d'une puissance impériale. Le risque est d'encourager le rapport à soi, au monde et aux autres en termes de maîtrise (Habermas 1993). La subjectivité risque alors de se figer en dogme sur le plan théorique et en explication absolue sur le plan pratique.

4/ Le citoyen, un sujet parlant (P.29)

La conquête d'un « Nous » sujet collectif est précieuse pour construire une citoyenneté concrète dans la vie de chacun. Or, le 20^{ème} siècle a connu des courants philosophiques et scientifiques qui ont contesté cette dimension de la vie humaine. Maintenir vivant cette conquête est un combat quotidien.

La physique, la sociologie durkheimienne, la linguistique saussurienne et le structuralisme (Lévi-Strauss) font de la structure la seule instance pour rendre compte de l'agir et de

l'engagement. La sociologie ne privilégie que l'approche objective du citoyen et condamne le pôle de la parole et de l'interprétation subjective. Durkheim injecte dans l'analyse des faits sociaux un modèle de causalité. Il existerait des lois qui gouverneraient la logique du développement social. Bourdieu estime que la distinction entre objectivisme et subjectivisme est artificielle, il appelle à une réciprocité subjective. C'est-à-dire que l'approche subjective des luttes se doit d'être envisagée comme une construction (structuralisme) mais se doit aussi d'être abordée selon les points de vue de position dans la structure sociale. Mais dans un tel modèle, que deviennent la responsabilité et l'engagement politique ?

La subjectivité des acteurs fournit une multitude d'explication à un terme ou phénomène. Expliquer et comprendre devient un enjeu. Ricoeur aborde les termes de ce débat. Expliquer n'est pas détruire la compréhension subjective, c'est une médiation proposée par le discours lui-même.

Le citoyen émancipé s'affirmant comme liberté intérieure et comme pratique autonome de la volonté va se découvrir, au cours du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle, intérieurement asservi. La découverte de l'inconscient va mettre en question la puissance réfléchie de l'homme vis-à-vis de lui-même, ce qui va métamorphoser les mentalités. La remise en question de la volonté et de la maîtrise de soi conduit à une critique sans merci de la conscience.

En faisant irruption dans l'histoire des démocraties, la préoccupation de l'inconscient impose donc un soupçon à l'égard des discours proférés. Lacan installe la subjectivité dans et par le langage. Le sujet de l'énoncé est la surface consciente recouvrant le sujet du désir. Pour Lacan le langage socialement utilisé masque le langage du désir et empêche la connaissance de soi.

La subjectivité en action (P.34). Quelles sont les conditions pour accéder à une légitimité politique de la parole collective en démocratie ? Voyons Benveniste : la subjectivité est une faculté inhérente au langage. C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet, parce que le langage seul fonde le concept d'ego.

En disant « Je », je me construis comme « Je ». Le sujet est une instance de discours. L'apport révolutionnaire de Benveniste inaugure une nouvelle façon d'aborder, en démocratie, le défi d'une autonomie, car par le langage, le « Je » est relié au collectif – l'autre, la société – et ne peut en aucun cas être assimilé à l'individu indépendant. La langue rend indissociables le devenir de l'individu et celui de la collectivité, car le langage articule la pensée de l'individuel et du collectif.

La subjectivité devient cette instance qui énonce et en même temps se construit dans et par l'énonciation. Toute parole manifeste le sujet qui parle. La distinction entre énoncé et énonciation représente un enjeu central dans le fonctionnement démocratique. Pour qu'il y ait autonomie, il faut que s'installe un décalage entre ce qui a été dit et ce qui est en train de se dire, permettant la transformation sociale. Ainsi le sujet se déconstruit comme conscience et se reconstruit dans le discours.

PARTIE 1 – Chapitre 2 « L'énonciation et son enjeu, l'engagement démocratique »

1/ Le droit d'énoncer du neuf (p.40)

Pour Wittgenstein, si une prise de parole s'intègre dans une relation sociale et la fait progresser, elle est légitime et pertinente. Le langage suppose la référence à des critères publics de l'usage linguistique, l'interprétation et la compréhension de signes. Ainsi les contextes et les acteurs jouent un rôle de premier plan.

Puisque parler c'est agir, communiquer implique une coopération des locuteurs. Se posent les questions de l'engagement, de la violence autoritaire ou à la domination.

2/ A chaque langue sa vérité (p.46)

Chaque langue découpe différemment le monde, les valeurs et finalités auxquelles les locuteurs se réfèrent. Il n'y a pas de transversalité démocratique possible. Le code est de nature conventionnelle, et l'écart entre les mots et les choses irréductibles.

L'énonciation tire sa valeur d'une interaction entre des signes et un contexte. Elle permet de formuler et d'explorer une relation, un rapport à un territoire, à un autre temps. Ces caractéristiques se révèlent fondamentales dans la formation d'un espace public et dans l'exercice de la parole agissante. Disposer de références communes dans l'énonciation du juste et de l'injuste devient primordial.

3/ La déclaration fait le citoyen (p.49)

La découverte de l'inconscient, les fractures sociales, les horreurs des guerres et des génocides imposent un sujet divisé, aussi peu maître de lui qu'il ne l'est de la réalité.

La déclaration des Droits de l'Homme a un trait caractéristique qui articule l'exigence d'universalité avec celle du concret, c'est son caractère déclaratif. La dimension politique des droits de l'Homme réside, non pas dans l'énoncé de tel ou tel article, mais dans l'énonciation de tout droit.

L'homme et le citoyen ne sont pas dissociés. Une culture de la parole invente de nouveaux modes d'être ensemble, une fraternité fondamentale. En creux de cette fraternité, s'affirme la reconnaissance de la division et du conflit comme fondements paradoxaux de l'unité.

PARTIE 1 – Chapitre 3 « L'énonciation et son instance, l'espace public »

1/ L'espace public et ses mutations (p.60)

L'impérialisme athénien rend nécessaire le rassemblement des Grecs au centre de la Cité, sur la place publique. C'est un lieu concret de participation directe des citoyens à la gestion de la Cité. L'accès est réservé aux citoyens masculins. Le dialogue est la praxis.

Au 18^{ème} siècle, l'espace public se forme à partir du champ culturel (cafés, salons, cercles littéraires, ...). Il est un lieu concret d'échanges littéraires et artistiques, une instance de critique de la politique absolutiste en place, n'est pas un organe de décision et l'accès est réservé à une élite intellectuelle.

Au 19^{ème} siècle, l'émancipation sociale et la publication des droits de l'homme permet l'avènement de la démocratie de masse. La dimension politique devient. Les lieux sont pluralistes et informels, comme aujourd'hui. Il est alors une instance symbolique de discussions philosophiques et politiques, sur des réalités sociales, religieuses et culturelles. L'accès n'est plus réservé. Son principe régulateur est la délibération démocratique, le débat, le rassemblement partisan, syndical ou associatif.

Aujourd'hui avec les médias de masse, la mondialisation, les progrès techniques en matière de cybermonde, ... ont révolutionné le pouvoir de l'information. Ces lieux informels deviennent des instances de résolutions, de confrontations d'opinions, une argumentation non formaliste, des témoignages du tort subi. Espace ouvert à tous. L'éthique de la discussion, l'agir ensemble, l'engagement démocratique sont régulateurs.

2/ L'espace public contemporain (p.62)

L'espace public garantit la liberté d'expression et la critique de l'Etat. Le double défi est d'obliger les Etats à respecter leurs fonctions et de maintenir l'égalité entre gouvernants et gouvernés. L'affaiblissement de l'Etat pose la question de sa capacité à réaffirmer son rôle de garants du long terme, de l'intérêt général et non de faire du Marché la seule et unique loi universelle.

L'espace public comprend deux volets ; le dialogue et l'affrontement.

Il est l'instance énonciative d'engagement et de formation de la volonté politique, où se jouent le pouvoir performatif des citoyens et leur capacité d'auto-organisation consensuelle et conflictuelle. L'espace public est un mode de participation à l'espace politique commun.

La société civile actuelle représente des acteurs engagés dans des mouvements d'opinions et de luttes ou encore des associations permanentes volontaires. Les acteurs sont des citoyens ordinaires, ils ne sont pas contraints par une tutelle économique ou étatique. On peut la considérer comme une des trois composantes indispensables au développement durable (Etat / Marché / société civile citoyenne).

Les syndicats et partis ne représentent pas la société civile, ils sont des interfaces.

Il s'agit aujourd'hui de faire vivre et d'imposer un certain type d'intervention contre les processus de fond très ancrés dans la vie sociale contemporaine, au risque de voir dépérir l'espace public. En effet, les Etats privilégient des exigences techniques, financières, médiatiques et touchent l'obsession sécuritaire. L'hypertrophie de la vie privée où le rapport aux autres et au monde se vit depuis son salon, éloigne de l'engagement dans une sphère sociétale orientée vers le bien commun.

La progression du bon au juste est d'abord éducative.

.....

Mon commentaire

Lire cet ouvrage m'a pris du temps. Quand Xavier m'a donné ce livre à Coimbra, j'ai lu le titre et regardé la quatrième de couverture et j'ai pensé « tout est là ». Le format du livre, sa

couleur m'ont invité à le feuilleter timidement. Les schémas à l'intérieur ont retenu mon attention, « tiens, une pensée imagée ». Ayant d'autres lectures en cours, j'attends quelques jours avant de m'y mettre. La pensée de Majo Hansotte amène à regarder, lire et comprendre la citoyenneté autrement – c'est ce que je cherchais, en partie.

Comment se donne et se prend la parole au sein d'un collectif et dans l'espace public sont deux points attendants de ma recherche. Ici, la parole est entendue comme un acte en soi, un acte signifiant qui est à décoder, analyser et comprendre plus que son contenu. Chaque langue ou mode de langage a ses références, ses significations. Se comprendre n'est pas une chose aisée. Dans l'acte d'énonciation se traduit nos émotions, nos intentions et se cachent les non-dits. L'enjeu réside alors à débusquer ce qui n'est pas dit. Déjouer les dominations, le caractère autoritaire.

Majo cite Wittgenstein (philosophe du langage), « *Puisque parler c'est agir, communiquer implique une coopération des locuteurs. Se posent les questions de l'engagement, de la violence autoritaire ou à la domination.* » Après ma lecture de « La société du mépris » de Axel Honneth, je me demande quels sont nos moyens et nos espaces de régulation démocratiques actuels ? Quelles sont les formes de participation et de délibération ? Et je retiens une question de l'auteur qui fait sens pour moi : « *Quelle forme doit prendre une culture morale qui confère aux individus, méprisés ou exclus, la force individuelle d'articuler leurs expériences dans l'espace public démocratique, au lieu de mettre en actes la violence ?* » Je trouve donc ici une partie de réponse à cette question. Revendiquer est nécessaire et appartient au citoyen pour faire valoir ses droits, les faire entendre. Pour entendre, faut-il encore les dire – et comment. Majo aborde alors le sens et la nécessité de la délibération comme un acte de co-construction. Il s'agit davantage d'un acte coopératif que d'affrontement. Ainsi, la délibération laisse la place aux questions, la reformulation, l'information, l'affirmation des valeurs, l'expression des divergences-convergences, ... Un temps qui laisse la place aux nuances. La délibération prend du temps et participe à la « rationalité citoyenne » dont parle Habermas (auteur qui revient souvent dans mes lectures, comme penseur de l'espace public et du consensus). L'idée de fond est de dire le juste, ainsi par un processus de délibération une personne ou un collectif peut construire son plaidoyer par l'expression, la narration de ce qui lui est insupportable, injuste, de le comprendre en le plaçant dans un contexte économique, social, culturel, local, ..., d'exiger le changement, ce qui lui paraît juste et de se demander s'il est juste au sens du droit juridique. Un processus complexe qui participe à la libre expression des droits.

Je ne peux m'empêcher de faire le rapprochement avec nos fonctionnements associatifs dits « démocratiques » qui s'inspirent et/ou inspirent notre démocratie. Aujourd'hui naissent de nouvelles formes d'engagement ainsi que de nouveaux modes de « gouvernance » qui se veulent plus horizontaux, plus directs, plus équitables. Comment s'articulent et se conjuguent la parole au sein de ces collectifs citoyens ? Et quelle est la capacité de ces mêmes collectifs d'utiliser leur pouvoir de parole pour dire ce qui est juste pour eux à un niveau plus global-universel, ce qui nécessite d'être changé sans l'attendre d'en haut, des politiques ou institutions ? Comment s'organisent ces acteurs de la société civile pour ne pas rester « isolés » ou « inconnus » ? Je pense au comment du commun ?

L'espace public est un espace de négociation collective, d'engagement politique. Rendre visible toutes ces initiatives peut sans doute participer au changement de mentalités, et inviter le citoyen « lambda » à penser le « politique » autrement, de sortir des dominations du Marché. Cette démarche pose aussi la question de l'autonomie ? Coopérer avec les institutions ou créer un système parallèle ?

Majo Hansotte insiste sur le besoin de faire vivre un espace public porteur d'engagement et ainsi donner naissance à une société civile citoyenne. Un espace, un outil, une forme de revendication, d'expression libre et autonome, indispensable au bon fonctionnement démocratique. Le besoin du conflit pour avancer.

J'ai aussi trouvé dans ce livre, le regard qu'elle porte sur le changement structurel en cours dans nos sociétés contemporaines. Une forme de société qui se cherche, et par analogie elle en vient à la formation des acteurs. En tant que citoyen, acteur de la vie de la Cité, nous avons le pouvoir d'exercer nos droits, ce qui implique de savoir les utiliser avec responsabilité.

Pour conclure, je dirai qu'à ce stade je pense orienter ma recherche sur les modalités de parole au sein des collectifs associatifs citoyens qui choisissent des modes de « gouvernance » et de fonctionnement plutôt horizontal, ce qui implique pour moi la question de la participation, de la représentation, le rôle et la place de chacun, les modalités d'action et de prise de décisions au regard des finalités du projet. Comment se pense le commun ?

Je crée le rapprochement avec les alternatives politiques ou initiatives citoyennes qui se créent un peu partout et qui instituent des modèles démocratiques participatifs de type « community organizing », d'empowerment.

Une grille de lecture pensée par le côté de la philosophie politique, explorer du côté des philosophes du langage répondra sans doute à un autre point qui me chatouille, celui de la légitimité, le droit de dire et d'être entendu.